



LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
PREMIER MINISTRE

# Centre d'analyse stratégique

Questions sociales

■ Économie - Finances

■ Développement durable

■ Travail - Emploi

## Invitation presse

Le Centre d'analyse stratégique vient de publier sa note d'analyse

### Le cerveau et la loi : éthique et pratique du neurodroit

A l'instar de l'ADN dans le passé, la preuve neuroscientifique pose question sur sa faculté à s'ériger en véritable instrument de la recherche de la vérité. Sciences et droit ont en commun d'être éminemment subjectifs et interprétés avec plus ou moins de justesse et de mesure.

Si, cette note s'intéresse donc à l'utilisation de l'imagerie cérébrale comme preuve dans un procès elle ne néglige pas l'importance de **la compréhension des processus neurobiologiques en œuvre lors d'une décision judiciaire**. En effet les sciences comportementales sont un élément important de l'étude des facteurs déterminants lors de la délibération.

En s'interrogeant sur les applications juridiques des neurosciences, le Centre d'analyse stratégique parcourt l'étroit chemin entre *droit de chacun à ne pas être jugé sur la base de données scientifiques peu fiables* d'une part, et *l'exploration des progrès qui pourraient un jour permettre de mieux rendre la justice* d'autre part.

De ce travail, le Centre d'analyse stratégique dégage deux propositions :

1. **Charger la Chancellerie de clarifier par circulaire l'interprétation de l'article 45 de la loi de bioéthique. Compte tenu de l'absence actuelle de preuve scientifique sur la fiabilité de l'imagerie cérébrale fonctionnelle dans le cadre d'une expertise judiciaire, cette technologie ne saurait être utilisée comme preuve à charge ou à décharge.**
2. **Développer au sein de l'École nationale de la magistrature une formation aux sciences comportementales.**

Retrouvez l'intégralité de la note et le détail des propositions sur  
[www.strategie.gouv.fr](http://www.strategie.gouv.fr)

(rubrique publications / notes d'analyse)

Contact presse :

Jean-Michel Roullé,

Responsable de la communication

Tél. : +33 (0)1 42 75 61 37

jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr



Contact Presse :

Jean-Michel Roullé, Responsable de la communication

Tél. : +33 (0) 1 42 75 61 37

jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr



Rejoignez-nous  
centredanalysestrategie



@Strategie\_Gouv

Le Centre d'analyse stratégique est une institution d'expertise et d'aide à la décision placée auprès du Premier ministre. Il a pour mission d'éclairer le gouvernement dans la définition et la mise en œuvre de ses orientations stratégiques en matière économique, sociale, environnementale et technologique. Il préfigure, à la demande du Premier ministre, les principales réformes gouvernementales. Il mène par ailleurs, de sa propre initiative, des études et analyses dans le cadre d'un programme de travail annuel.